

[AGORAé]

Un engagement quotidien pour lutter contre
la précarité étudiante



Présentation du projet AGORAé
et résultats de l'enquête EVAGO 2017



[SOMMAIRE]

Edito du Président de la FAGE **3**

La FAGE **4**

Précarité étudiante **6**

Constat d'une situation qui s'aggrave

Des solutions innovantes **8**

Les AGORAé : une réponse plurielle à la précarité étudiante

> L'épicerie solidaire

> Le lieu de vie

> L'engagement des bénévoles et des volontaires
en service civique

Le réseau des AGORAé

Les chiffres clés du projet

L'évaluation de la plus-value sociale **14**

Le plan d'essaimage **16**

Les partenaires **18**

La rentrée 2017 a été marquante à bien des égards et la précarité continue inlassablement de se développer dans le milieu étudiant. Les charges financières qui pèsent sur les étudiant.e.s sont de plus en plus importantes. Face à cela, leurs ressources, elles, stagnent voire ont tendance à diminuer avec notamment la récente décision de réduire les APL pour plus de 800 000 étudiant.e.s.

Cette précarité a un effet dévastateur sur la jeunesse. Elle affecte sa capacité à poursuivre sereinement son parcours de formation et d'émancipation et in fine de trouver sa place dans la société. Quand on sait qu'un.e étudiant.e sur cinq vit sous le seuil de pauvreté, on comprend que cela entrave directement la réussite dans l'enseignement supérieur. Salariat subi, renoncement aux soins, alimentation irrégulière ou encore mal logement sont autant de conséquences de cette précarisation du public étudiant.

Devant ce constat, la FAGE apporte des réponses concrètes et complémentaires aux pouvoirs publics, avec son projet AGORAé. Engagée dans une démarche d'innovation sociale, actrice de l'économie sociale et solidaire, la FAGE accompagne depuis plus de six ans des associations étudiantes dans la création d'une AGORAé.

Une AGORAé, c'est une épicerie sociale et solidaire étudiante, au cœur d'un lieu de vie ouvert à tou.te.s mais c'est aussi un vecteur d'engagement. C'est la possibilité pour des étudiant.e.s d'être mis en responsabilité dans la gestion de projet avec un véritable impact social pour leurs pairs. C'est également un lieu accueillant des volontaires en service civique qui durant les neuf mois de leur mission participent à des projets, animent des ateliers, développent leurs compétences au rythme de la vie de l'AGORAé. La FAGE a toujours promu et défendu les formes d'engagement volontaires et bénévoles ; elle se réjouit de voir de plus en plus de jeunes venir dans ces lieux de mixité sociale afin de s'y épanouir.

Le développement de ce projet est une priorité pour la FAGE. Il en va de notre capacité à répondre aux enjeux de précarisation de la jeunesse étudiante mais aussi de faire société autour d'espaces de rencontre, de dialogue et d'engagement pour les jeunes. Pour accomplir ce défi, le réseau de la FAGE se mobilisera pour un objectif de trente AGORAé à l'horizon 2020. Un chiffre ambitieux mais empreint de la volonté des militants de la FAGE et de son réseau d'agir au quotidien pour une amélioration des conditions de vie et d'études des jeunes.

Jimmy LOSFELD,
Président de la FAGE

[Édito du Président de la FAGE]

[LA FAGE]

“
**La FAGE est non seulement un acteur du monde étudiant,
mais plus largement de la citoyenneté des jeunes.**”

Tribune de Najat Vallaud Belkacem, Lyon, SNEE 2015

La Fédération des associations générales étudiantes –FAGE– est la première organisation étudiante de France. Fondée en 1989, elle assoit son fonctionnement sur la démocratie participative et regroupe près de 2 000 associations et syndicats, soit environ 300 000 étudiants.

La FAGE a pour but de garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif. C'est pourquoi elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes, en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. En gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux, elle est également actrice de l'innovation sociale.

La FAGE est reconnue organisation étudiante représentative par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Indépendante des partis, des syndicats de salariés et des mutuelles étudiantes, elle base ses actions sur une démarche militante, humaniste et pragmatique. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle est par ailleurs agréée jeunesse et éducation populaire par le ministère en charge de la Jeunesse.

À travers la FAGE, les jeunes trouvent un formidable outil citoyen pour débattre, entreprendre des projets et prendre des responsabilités dans la société.

La FAGE est membre de



[La précarité étudiante]

Constat d'une situation qui s'aggrave

Si aujourd'hui la précarité des étudiant·e·s est un sujet qui ne fait plus controverse, il n'en a pas toujours été ainsi. En 2011, Le Monde titrait « Lutter contre la paupérisation des étudiants est un sujet tabou » et proposait un entretien avec Philippe Loup, alors Président de la FAGE, qui visait à présenter le projet AGORAé et sensibiliser l'opinion publique à la précarité grandissante des étudiant·e·s.

Depuis le constat n'a pas évolué et s'est même accentué. Ainsi, un rapport de l'IGAS du 26 janvier 2015 relève qu'entre 2011 et 2012 le taux de pauvreté des étudiant·e·s a augmenté. Ce dernier est passé de 18,9 % à 19,1 %. Si cette hausse peut sembler anecdotique, il est néanmoins à noter que seuls les étudiant·e·s, les familles monoparentales et les mineurs voient leur taux de pauvreté augmenter.

1 étudiant.e
sur 5
vit sous le seuil de
PAUVRETÉ

La précarité est une réalité de plus en plus présente chez les étudiant·e·s. On sait qu'un·e sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. De plus, l'enquête OVE de 2016 insiste sur le fait que 46 % des étudiant·e·s déclarent rencontrer des difficultés financières. Ces difficultés apparaissent dès le début de l'année scolaire avec un coût de la rentrée qui ne cesse d'augmenter. Selon l'indicateur réalisé par la FAGE, ce dernier a augmenté de plus de 10 % en 10 ans. En 2017, le coût de la rentrée pour un·e étudiant·e est de 2403,64 €.

Face à cette situation, le recours excessif au salariat se normalise au détriment des études. Ainsi selon l'OVE en 2016, 46 % des étudiant·e·s exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire et parmi eux 19 % exercent une activité concurrente ou très concurrente des études.

46%
des étudiant.e.s
ont recours au
SALARIAT

[Des solutions innovantes]

Les AGORAé : une réponse plurielle à la précarité étudiante

La FAGE a pour mission de défendre les droits des étudiant·e·s et de témoigner de leur vécu quotidien. A travers le projet AGORAé, réponse innovante à la précarité étudiante, elle contribue à l'égalité des chances de réussite et favorise la réussite des jeunes. Concrètement, les AGORAé sont des lieux d'échanges et de solidarité, non stigmatisants, gérés par les étudiants et pour les étudiants.

Complémentaire aux solutions existantes, le projet AGORAé (pour agora étudiante) a pour objectif de :

- permettre aux étudiant·e·s de dégager plus de temps pour les études, les loisirs et les projets, en réduisant le salariat subi ;
- accéder à une alimentation saine, équilibrée grâce à l'épicerie solidaire, accessible sur critères sociaux.
- créer un espace de vie et d'échange ouvert à toutes et tous

L'AGORAé est ainsi :

- un vecteur de réussite universitaire, synonyme d'insertion professionnelle des jeunes.
- un projet d'innovation sociale inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Il apporte une réponse de proximité à un besoin réel identifié.

Son mode de fonctionnement, plaçant les étudiant·e·s au centre du projet et la mobilisation des partenaires permettent de faire coopérer de nombreux acteurs de la société : les universités, les pouvoirs publics, les fournisseurs, les mécènes et entreprises, etc.

La première AGORAé a ouvert à Lyon en 2011. Aujourd'hui, la FAGE compte 15 AGORAé réparties dans les campus de France.

Les AGORAé sont gérées au niveau local par les étudiant·e·s réuni·e·s au sein d'associations. Elles bénéficient de l'appui de volontaires en mission de service civique. Elles sont accompagnées par le bureau national et l'équipe salariale de la FAGE.

Les AGORAé : une réponse plurielle à la précarité étudiante

L'épicerie solidaire

Les AGORAé se composent notamment d'une partie épicerie solidaire. Ce réseau d'épiceries solidaires a pour objectif de permettre aux étudiant·e·s en difficulté d'accéder à des produits à la fois variés et de bonne qualité à prix réduits (entre 10 et 20 % du prix usuel), tout en favorisant leur insertion sociale et économique et leur autonomie. Les AGORAé apportent une aide, notamment alimentaire, à des étudiant·e·s en difficulté financière. En proposant aux étudiant·e·s d'accéder à une alimentation saine et équilibrée à moindre coût, ceux-ci peuvent se concentrer pleinement à la réussite de leurs études, sans être obligé·e·s d'avoir recours à un salariat subi.

Le lieu de vie

Mais les AGORAé se définissent aussi par un lieu de vie. Leur objectif est de proposer un lieu agréable et accueillant pour tout étudiant·e en recherche d'information, de conseil ou simplement d'un peu de convivialité.

Les AGORAé entendent ainsi :

- renforcer la création de lien social entre jeunes. Les AGORAé sont des lieux de vie et d'échanges à destination de tou·te·s les étudiant·e·s. Les AGORAé proposent des ateliers pour animer le lieu de vie tout en sensibilisant et en informant les étudiant·e·s sur différents sujets, notamment en matière de prévention des comportements à risques et de promotion du bien-être. Ces ateliers vont des cours collectifs de cuisine à des vide-dressing, des soirées consacrées aux jeux de société, des temps de sensibilisation à la gestion budgétaire, des jeux d'éducation à la sexualité (IST / Sida, contraception), ou encore des distributions de paniers de fruits et de légumes provenant de circuits courts et à moindre coût.
- favoriser l'accès aux droits (aide administrative, défense en cas de litige etc.) Les AGORAé sont aussi un centre d'information à destination des étudiants. Elles permettent aux personnes d'être mieux informées, orientées, accompagnées, qu'il s'agisse de l'accès aux droits, aux soins, au logement, ou encore d'une aide administrative.
- développer l'accès à la culture, aux loisirs et au départ en vacances. Les loisirs deviennent, pour un nombre important d'étudiant·e·s, un luxe qu'ils ne peuvent plus se permettre compte tenu du fait qu'ils parviennent difficilement à répondre à leurs besoins de première nécessité. Or ces temps de détente, de lien social, de rupture avec un quotidien parfois difficile à gérer, sont indispensables pour leur bien-être. Les AGORAé développent donc des partenariats avec les services universitaires concernés, les associations sportives ou culturelles, les cinémas, les lieux de vie artistiques (théâtres, opéras, monuments ...) pour proposer à tou·te·s les étudiant·e·s des tarifs préférentiels ou la gratuité.
- promouvoir l'accès à l'engagement. Plus qu'un simple projet de solidarité à vocation sociale, les AGORAé sont destinées à devenir des pépinières citoyennes dans lesquelles chaque étudiant·e, peu importe sa situation scolaire, sociale et familiale, pourra s'exprimer, développer sa conscience citoyenne et son implication dans des projets novateurs.

L'engagement des bénévoles et des volontaires en service civique

Les bénévoles étudiants

Les AGORAé calquent leur fonctionnement sur le principe de solidarité par les pairs, c'est-à-dire par et pour les étudiant·e·s. Du fait de la durée des études, les étudiant·e·s engagés au sein des AGORAé se renouvellent très régulièrement. Les AGORAé sont donc devenues des terrains d'éducation populaire, à l'image du réseau de la FAGE, tant dans les discours que dans les actes. En effet, les étudiant·e·s qui participent à la vie des AGORAé sont mis en situation de responsabilité et se transmettent des connaissances et des compétences, notamment par l'activité et l'animation du lieu de vie. La FAGE, ses fédérations ainsi que ses partenaires organisent en parallèle des formations à destination des bénévoles et des volontaires en mission de service civique sur la gestion des épiceries et l'accueil des bénéficiaires.

Les ateliers de formation

Les sessions de formation, mises en place au niveau local et national, permettent aux porteurs de projet d'acquérir une base de connaissances et de savoir-faire commune. Les animateurs et animatrices apportent une base pratique et théorique nécessaire à la professionnalisation et la montée en compétence des porteurs de projet. Les temps d'échange et les ateliers pratiques qui y sont aussi organisés favorisent par ailleurs le partage du vécu et d'expériences. De la même manière que les échanges entre les « anciens » et les « nouveaux » sont essentiels, le fait de faire participer des étudiant·e·s provenant d'AGORAé ouvertes et des AGORAé venant des quatre coins de la France et ayant chacune des projets propres, est fondamental afin de pouvoir toujours améliorer la qualité du service offert par le réseau des AGORAé, et ce dès leur ouverture.

Les volontaires en service civique

La FAGE a souhaité faire appel à cette forme de volontariat dans le cadre de sa démarche de promotion de l'engagement ; il s'agit de faire participer des jeunes à une mission d'intérêt général et collective. Aussi les volontaires en service civique participent à l'accueil et à l'accompagnement des bénéficiaires, ils animent le lieu de vie avec les étudiant·e·s. La diversité des profils et la motivation des volontaires en service civique permettent d'enrichir le projet. Depuis le lancement des AGORAé, la FAGE a accueilli, formé et accompagné plus d'une centaine de jeunes en service civique.

Le réseau des AGORAé



Chiffres clés du projet



lauréat de La France S'Engage

15



ouvertes



6 581

bénéficiaires



288 000 volume distribué (en Kg)



430

bénévoles étudiant.e.s



870

**étudiant.e.s fréquentant le lieu de vie
chaque semaine**



15

étudiant.e.s par animation en moyenne



111

départs en vacances



5 264 800

montant distribué (prix réel)



1 052 960

montant distribué (prix AGORAÉ)



550

commissions d'attribution

[ENQUÊTE EVAGO]

Les AGORAé accueillent aujourd'hui des centaines d'étudiant·e·s, au sein des lieux de vie comme dans la partie épicerie. Il est essentiel de s'assurer que le dispositif réponde à ses missions et avance dans la bonne direction. La FAGE s'est lancée en 2013 dans une démarche d'évaluation de la plus-value sociale des AGORAé. Il s'agit de déterminer si le dispositif parvient à répondre aux enjeux regroupés dans la notion de précarité étudiante. Cette évaluation repose sur trois questionnaires que le bénéficiaire est invité à remplir à l'entrée, à la sortie et quatre mois après son passage dans l'AGORAé. Cette démarche a vocation à s'intégrer de manière pérenne dans le dispositif. Les questionnaires abordent les caractéristiques socio démographiques des bénéficiaires, leurs habitudes en termes d'alimentation ou de santé ainsi que leurs attentes vis-à-vis du dispositif. L'objectif est d'améliorer et de pérenniser le projet, de mettre en valeur les actions du réseau et de poursuivre le déploiement territorial des AGORAé. Une synthèse de cette évaluation est produite chaque année au niveau national mais également au niveau local.



59%

des bénéficiaires admettent avoir déjà renoncé à une consultation médicale pour des raisons financières

€



1,7 €

Le reste à vivre moyen des étudiants bénéficiaires est de 1.7 € par jour et par personne



73%

des bénéficiaires sont non-boursiers



33%

des étudiant.e.s arrivant à l'AGORAé déclarent avoir déjà échoué à un semestre au cours de leur cursus



97%

des étudiant.e.s bénéficiaires sont dé-cohabitant.e.s



44%

du public des AGORAé ne perçoit aucune aide financière parentale

[L'évaluation de la plus-value sociale des AGORAé]

[Le plan d'essai]

Le plan d'essaimage

Compte-tenu des besoins sociaux mal satisfaits dans les conditions actuelles, le projet AGORAé a atteint un stade crucial de son développement. Il s'agit désormais d'envisager un déploiement territorial majeur et d'enrichir son offre de services à destination des étudiant·e·s.

En août 2016, le projet AGORAé est devenu lauréat du programme présidentiel La France s'engage. Cela a permis au projet d'accéder, outre un soutien accru de l'Etat, à une large visibilité auprès du grand public.

Par la suite, un diagnostic stratégique a été réalisé par l'ADASI (Association pour le Développement de l'accompagnement à la Stratégie et à l'Innovation des projets d'intérêt général). Ce diagnostic a permis de mettre en évidence les objectifs et les enjeux du plan d'essaimage. Ce travail de réflexion est complété tout au long de l'année 2017-2018 par PIN'S, un programme d'accompagnement proposé par l'AVISE et la Fondation Macif.

Dans cette logique d'essaimage, un appel à projet est lancé par la FAGE. Cet appel à projet ouvert jusqu'au 31 janvier 2018 (session 1) et jusqu'au 31 octobre 2018 (session 2) s'adresse :

- à toutes les associations étudiantes souhaitant être accompagnées dans l'ouverture d'une AGORAé sur leur campus ;
- aux épiceries solidaires étudiantes déjà ouvertes souhaitant faire partie du réseau et ainsi bénéficier des services proposés.

A l'issue d'une période d'appui méthodologique et de suivi, les associations lauréates feront labeliser leur épicerie solidaire étudiante AGORAé. D'ici la fin de l'année 2020, la FAGE entend ouvrir 30 AGORAé sur l'ensemble du territoire pour continuer à aider un maximum d'étudiant·e·s dans la réussite de leurs études.

[Les partenaires du projet]





contact@fage.org
01 40 33 70 70